



HABILITATION ÉLECTRIQUE : BR

OBJECTIFS

Etre capable de respecter les consignes de sécurité définies par la publication NFC 18-510 dans le cadre de la brochure ED 6127 de l'INRS.

Etre capable d'appliquer ces prescriptions aux domaines et situations propres à son environnement de travail.

Permettre à l'employeur de délivrer l'habilitation électrique à son salarié.

CONTENU

Effets du courant sur le corps humain :

électrisation, électrocution, brûlure

Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels

Zones d'environnement et leurs limites

Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation

Analyse des risques et mise en œuvre des principes généraux de prévention

Surveillance des opérations

Mise en sécurité d'un circuit : mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée

Équipements de protection collective : identifier, vérifier, utiliser

Équipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser

Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre

Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques

Limites des habilitations BR et BS

Fonction des matériels électriques : coupure, protection, commande, séparation

Chargé d'exploitation électrique : rôle, instructions, échange (documents, informations), respect des consignes

Équipements de travail utilisés : risque, vérification, identification, utilisation

Documents applicables lors d'une intervention :

autorisation de travail, instructions de sécurité...
Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT générale : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter
Étapes et documents applicables lors d'une consignation pour son propre compte

PRÉ-REQUIS

Electriciens. Cette habilitation est destinée aux personnels chargés d'ordre électrique.

PUBLIC

Tout public

DURÉE INDICATIVE

21 heures

DÉLAI D'ACCÈS

Entrées et sorties permanentes

TARIF

850 € tarif maximum pour un parcours complet

Nous consulter pour un parcours personnalisé, sur mesure.

FINANCEMENT

Financement individuel
Fonds publics, France Travail ou Région, sous réserve d'éligibilité
Plan de développement des compétences

MODALITÉ D'ADMISSION

Après entretien

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation individualisée

MODALITÉ ENTRÉE SORTIE PERMANENTE DISPONIBLE

Oui

SERVICE VALIDEUR

Le Greta délivre une attestation des acquis

VALIDATION

Autre certification

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le Greta délivre un avis destiné à l'employeur qui habilite sur le poste de travail

ACCESSIBILITÉ



Un référent handicap est disponible pour étudier les conditions d'accès à la formation.

A NOTER



NOS RÉSULTATS POUR L'ANNÉE 2025

TAUX DE RÉUSSITE

81% de taux de réussite

TAUX DE SATISFACTION

Contacts

90% de nos stagiaires sont satisfaits

GRETA GRENOBLE

TAUX DE RETOUR À L'EMPLOI

Centre Permanent du Bâtiment
75 bis avenue Rhin et Danube
80% après 6 mois
38100 GRENOBLE

Responsable Formation filière Génie Electrique

Tél : 04 76 84 20 60

Mise à jour le 6 Mai 2026

